

panorapresse.ouest-france.fr

Une option équitation pour les élèves du collège à la rentrée

2-3 minutes

Trois heures d'entraînement par semaine au haras du [Moulin-Neuf](#) à [Truttemer-le-Grand](#) : c'est la nouveauté pour les élèves du collège Saint-Joseph – Saint-Rémil a rentrée, en septembre prochain. Les portes ouvertes de l'ensemble scolaire ont eu lieu samedi, « avec toujours le plaisir de montrer tout ce que nous réalisons pour accompagner nos jeunes » a indiqué son directeur, Romaric Jousset.

« Ouvert à toutes les classes »

Une option équitation pour toutes les classes, allant de la 6^e à la 3^e, va notamment voir le jour. Pour la mettre en place, il est nécessaire de travailler sur les emplois du temps, « pour pouvoir libérer les jeunes en fin de journée et leur permettre de rejoindre le haras ». « Au cours de l'année, les élèves vont suivre un cursus dans de nombreux domaines : la physiologie de l'animal, les soins, la découverte des métiers autour du cheval et il y aura aussi un volet compétition », ajoute le directeur du collège.

Un premier recensement des élèves intéressés est réalisé. « Nous prenons d'abord les jeunes qui sont à l'aise dans les trois allures, afin qu'ils progressent et qu'ils développent de nouvelles compétences, puis, nous prendrons des débutants. C'est quelque chose qui se veut assez large et c'est ouvert à toutes les classes », confirme le directeur.

La configuration de l'école maternelle et primaire [Saint-Joseph](#) reste la même, avec huit classes. « Nous avons une moyenne de vingt-cinq élèves par classe pour la rentrée prochaine. Il reste encore quelques places, mais ça se remplit rapidement », précise Nadine Durand, sa directrice.

Par ailleurs, des travaux sont programmés. Ils se situent dans l'espace de la cour de récréation. Ils concernent « son embellissement, avec un abri de jardin qui va être installé, des jeux de récréation, mais surtout des travaux pour détourner le ruissellement de l'eau qui arrive de la cour des grands. Tout cela étant financé par l'association des parents d'élèves », conclut Nadine Durand.

